

22_115-5 Biens communaux à Marseillan

ATTESTATION DE SURFACES

5/ Parcelle sise 3 Ancien Chemin de Montpellier:

Je soussigné, Laurent DURBAN, Géomètre principal du cabinet BBASS, Selarl de géomètres Experts Foncier DPLG, atteste que la surface de l'immeuble cadastré **BV 16** sur la commune de Marseillan est répartie de la façon suivante :

1 RDC * 140m² = 140m² de surface plancher

Terrain (y compris habitation existante) de 506m²

Fait à Agde, le 1er septembre 2022



Laurent DURBAN